



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le -- 4 JUIL. 2023

ID : 087-218717809-20230628-2023029-DE

2023/029

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**
Le 28 juin
Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2023

en exercice -23-
présents 17
votants 22

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, M. LAUSERIE, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoint ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. CHAUGNY, Mme DOUSSAINT

ABSENTS : Mme BESSE, Mme ROCHETEAU, M. HAU, M. FIKRI, Mme DELOS, M. BÉNARD

Pouvoirs : Mme BESSE donne pouvoir à Mme DA SILVA, Mme ROCHETEAU donne pouvoir à Mme FOUCAUD, M. HAU donne pouvoir à M. LAUSERIE, Mme DELOS donne pouvoir à M. CHAUGNY, M. BÉNARD donne pouvoir à Mme DOUSSAINT

Monsieur Jérôme FOURNIER a été élu secrétaire de séance.

PRIX DE LA GARDERIE SCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer le prix horaire de la garderie scolaire pour la prochaine année 2023/2024.

Elle rappelle le prix actuel de 1,50 € et propose de fixer le prix horaire de la garderie scolaire pour l'année 2023/2024 à 1,50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **FIXE le prix horaire de la garderie scolaire, pour l'année 2023/2024 à 1,50 €**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

Pour Copie conforme

Le Maire,

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER

Date : 03/07/2023

Qualité : MAIRE